



PRINTEMPS / ÉTÉ 2006, NUMÉRO 4

Point de vue

Une forêt en santé; Un secteur forestier dynamique

Bulletin national du
Service canadien des forêts

LE CENTRE DE LA FIBRE N'EST PAS UNE PANACÉE, AFFIRME LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

George Bruemmer croit fermement qu'il faut regarder de plus près une situation afin d'obtenir les résultats souhaités : « Lorsqu'il y a un problème, il faut se concentrer sur ce problème de sorte qu'un grand nombre de personnes très intelligentes s'y penchent. De cette façon, on pourra trouver des réponses. Des occasions se présenteront. » Voir page 3.

ON PRÉVOIT QUE LE MARCHÉ CHINOIS SERA LUCRATIF À LONG TERME

L'accroissement de la demande pour des installations de style occidental, qui découle en partie de la hausse des revenus disponibles pour les travailleurs de la classe moyenne, pourrait être profitable au marché des produits de bois canadien en Chine. Voir page 10.

L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS DU CANADA À L'HEURE DES DÉCISIONS : INDIQUE L'EXPERT FINANCIER

« Le nouveau Centre de la fibre du Service canadien des forêts est un élément clé qui contribuera à empêcher que la situation de l'industrie des pâtes et papiers se dégrade », indique Don Roberts, directeur général des Marchés mondiaux à la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Voir page 4.

« SI LE CANADA NE PEUT PAS RÉUSSIR, QUI LE PEUT? », DEMANDE LE PORTE-PAROLE ENVIRONNEMENTAL

Entrevue avec Cathy Wilkinson, Directrice de l'Initiative boréale canadienne. Voir page 6.



Photo: J. David Andrews

CRÉDITS DE PUBLICATION ET CONTACTS

Rédacteur en chef : Bob Burt

Comité de rédaction : Jim Farrell,
Sylvie Letellier
Gordon Miller
Geoff Munro

Production : Sylvie Provenzano
Roberta Gal

Rédacteur : Tom Douglas

Équipe de rédaction
et de révision : Benoît Arsenault
Florence Houssais
Donna Colterman
David Tuck

Communiquez avec nous à :

Ressources naturelles Canada,
Service canadien de forêts,
580, rue Booth, 8^e étage, Ottawa (Ontario)
K1A 0E4

Téléphone : (613) 947-7346
Fax : (613) 947-7397

N^o de convention Postes Canada : 40062948
ISSN# 1712-266X

*Les photos de J. David Andrews sont tirées de
l'ouvrage "Les Forêts du Canada" de Ken Farr
(Ressources naturelles Canada, Service canadien
des forêts, Fitzhenry & Whiteside, 2003).*

Courriel : scf.pointdevue@rncan.gc.ca

URL : pointdevue.scf.rncan.gc.ca

PLUS

Message de **Brian Emmett**, Sous-
ministre adjoint du Service canadien
des forêts, Ressources naturelles
Canada. *Voir page 2*

Entrevue avec **Michael J. Bradley**,
Directeur de la technologie,
Canfor — Division du marketing
des pâtes et papiers. *Voir page 8*

INVESTIR À DEVENIR PLUS INTELLIGENT

Dans le meilleur des cas, il est difficile de prédire l'avenir avec précision. Se préparer pour l'avenir est toutefois possible et s'avère être l'un des services essentiels que les Canadiens exigent de leurs gouvernements. De façon générale, il nous est possible de prévoir certaines variables, par exemple, le besoin de se protéger contre les feux de forêt et les intempéries, mais il nous est impossible d'en connaître exactement le moment et le lieu. Nous savons simplement que les Canadiens s'attendent à ce que les gouvernements soient en mesure de réagir lorsque les événements surviennent.

D'autres variables, comme le prix des produits de base ou le volume des ventes, sont encore plus difficiles à évaluer. Nous pouvons toujours dégager les tendances, mais miser sur un seul aspect de l'avenir peut s'avérer un phénomène sérieux qui peut même menacer l'industrie.

Dans cette optique, une bonne part de notre réflexion sur l'avenir est axée sur l'application de mesures sensées devant un avenir nécessairement incertain. L'innovation est un bel exemple. Il est difficile de s'imaginer un avenir dans lequel nous nous reprocherions d'avoir investi dans le développement de l'intelligence.

L'idée selon laquelle le Canada, en tant que pays forestier, ne peut étendre son influence

ou s'adapter aux tendances provenant de l'extérieur en est une à laquelle je ne souscris pas. Même s'il existe inévitablement des facteurs indépendants de notre volonté, en grande partie, notre avenir nous appartient. Nos succès futurs dépendront moins des effets causés par les gestes que posera le reste du monde que des gestes que nous poserons en tant que particuliers, entreprises et gouvernements, et qui auront la plus grande influence sur l'avenir du secteur forestier du Canada.



Photo: Couvrette/Ottawa

Brian Emmett
Sous-ministre adjoint
Service canadien des forêts
Ressources naturelles Canada

Environ 10 % des forêts du monde poussent en territoire canadien. Les industries connexes emploient directement environ 300 000 personnes. Alors, comment se fait-il que la Russie, avec 30 % des forêts mondiales, ou les pays au climat chaud et dont les arbres croissent plus vite, ne produisent pas les mêmes avantages économiques, environnementaux et sociaux? Selon moi, la réponse est simple : ce sont les gens. Il est évident que le Canada a des entreprises bien gérées qui emploient une main-d'œuvre hautement formée et qualifiée, qui utilisent une technologie avancée et qui œuvrent au sein d'un cadre de gouvernance qui donne de bons résultats et satisfait les besoins des consommateurs qui exigent des niveaux élevés de performance sur les plans environnemental, social et économique.

Pour que le Canada continue à devancer ses concurrents, il doit continuer à travailler plus

fort qu'eux et à les surpasser. L'innovation est cruciale et nous devons la voir comme une chose dont nous faisons tous partie. L'innovation, c'est beaucoup plus que des logiciels et du matériel. L'innovation se retrouve dans la façon dont nos gouvernements, nos institutions de recherche et nos entreprises mènent leurs affaires. L'innovation peut prendre différentes formes, et je crois que le Centre de la fibre, nouvellement créé, en sera un très bel exemple.

Tout compte fait, j'ai une vision positive de l'avenir de l'industrie forestière parce que je crois que nous pouvons faire encore mieux. En tant que gouvernements, entreprises privées et particuliers, nous aurons à prendre des décisions visionnaires. Certaines d'entre elles ne seront pas très populaires, mais je ne suis pas le premier à suggérer que le progrès et l'échec sont les deux côtés d'une même médaille. J'entends par là que notre réussite dépend des risques que nous sommes prêts à prendre.

Dans ce numéro du bulletin *Point de vue*, nous jetons un coup d'œil sur certaines des nouvelles tendances qui se dégagent du secteur forestier et sur les mesures que nous adoptons en vue de placer le Canada en bonne position pour tirer profit des grands courants mondiaux, maintenant et à l'avenir. Vous y trouverez des renseignements sur le Centre de la fibre, les initiatives du programme Produits du bois canadien visant à étendre et à diversifier nos marchés, l'important travail accompli par l'Initiative boréale canadienne, ainsi qu'un examen des perspectives économiques du secteur des forêts.

J'ose espérer que ce numéro vous semblera intéressant et instructif et, comme toujours, nous vous invitons à nous faire parvenir vos commentaires. ■

LE CENTRE DE LA FIBRE N'EST PAS UNE PANACÉE, AFFIRME LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

George Bruemmer croit fermement qu'il faut regarder de plus près une situation afin d'obtenir les résultats souhaités : « Lorsqu'il y a un problème, il faut se concentrer sur ce problème et faire en sorte qu'un grand nombre de personnes très intelligentes s'y penchent. De cette façon, on pourra trouver des réponses. Des occasions se présenteront. »

Le directeur exécutif du nouveau Centre de la fibre, qui relève du Service canadien des forêts (SCF), indique qu'il croit fermement que cette nouvelle entité virtuelle



George Bruemmer
Directeur exécutif
Centre de la fibre

permettra de trouver des réponses à un grand nombre de problèmes que doit résoudre le secteur canadien des pâtes et papiers.

« Ceux qui souhaitent trouver au cours des deux ou trois prochaines années une solution technologique qui constituera une panacée seront déçus », affirme Bruemmer. « Par contre, je crois en la réussite de ceux qui, pour cette même période, souhaitent établir des relations efficaces, fixer des objectifs clairs et s'assurer que les différents partenaires veulent vraiment participer. »

Le Centre constitue la quatrième partie d'un projet visant l'établissement d'un institut de recherche national sur les produits forestiers (le nom reste

à déterminer), qui sera l'organisme national en matière de recherche non théorique sur le secteur forestier du Canada. Il fera également appel à l'expertise des trois instituts de recherche forestière déjà en place : Feric, Forintek et Paprican. Le Centre de la fibre, lancé le 3 avril, est considéré comme un partenaire « virtuel » de l'initiative, puisqu'on y a réaffecté des travailleurs scientifiques du SCF. Toutefois, ces scientifiques continueront de travailler dans leurs installations respectives actuelles.

« Nous examinerons les demandes des groupes clients en matière de recherche – de façon générale, les provinces et l'industrie forestière », indique Bruemmer. « Afin de répondre à ces demandes, nous devons adopter un processus souple, et pour ce faire, nous utilisons les ressources provenant du SCF, là où elles se trouvent, sans créer une infrastructure et sans assumer des coûts indirects et tous les coûts qui s'y rattachent. À titre de nouvelle entité, nous comptons en grande partie sur nos cinq bureaux régionaux en ce qui concerne l'infrastructure — et nous

étudierons peut-être la possibilité d'utiliser l'infrastructure des trois instituts déjà en place. Nous n'envisageons pas que le Centre devienne une entité non virtuelle. »

À titre de quatrième élément de l'institut, indique Bruemmer, le Centre réalisera des activités en amont ou des activités de recherche forestière afin d'appuyer le travail des trois instituts déjà en place. Bruemmer ajoute qu'on donnera une forte orientation économique à la recherche forestière.

« L'objectif des activités de recherche du Centre de la fibre est d'aider l'industrie à améliorer sa capacité concurrentielle sur le marché mondial au cours des prochaines années et ce, à partir de maintenant », indique Bruemmer. « La création du Centre et de l'Institut national découle des préoccupations concernant la fragmentation de la recherche liée au secteur forestier. On y met beaucoup d'efforts et on emploie un grand nombre de très bons chercheurs; il s'agit de coordonner les recherches, de les appliquer et de s'y concentrer. »

« L'objectif des activités de recherche du Centre de la fibre est d'aider l'industrie à améliorer sa capacité concurrentielle sur le marché mondial au cours des prochaines années et ce, à partir de maintenant »

« Dans certains cas, il y a un chevauchement des tâches et, dans d'autres cas, la recherche ne cible pas un problème qui est particulièrement pertinent. Certaines occasions permettent de réaliser des économies en ce qui concerne la prestation et l'application de la recherche, et c'est ce que le SCF, en général, tente de gérer. Le Centre fait partie intégrante de ce processus. »

Le lancement en avril du Centre de la fibre (Bruemmer indique que le nom sera changé parce qu'il en a déjà assez des plaisanteries concernant les propriétés digestives des fibres) représente l'aboutissement de plusieurs années de négociations entre différents intervenants du secteur forestier, ces négociations étant chapeautées par le SCF.

« Certains membres des trois instituts existants ont également apporté une contribution importante », indique Bruemmer. « Par exemple, Alex Sinclair de Ferik, Gene Cook de Forintek et Paul Watson de Paprican. De plus, Fraser Dunn du ministère des Ressources naturelles de l'Ontario et Barrie Phillips du Service des forêts de la Colombie-Britannique ont agi à titre de conseillers. L'industrie a aussi apporté une contribution notable. Ainsi, l'APFC a participé activement au processus au nom de ses membres. »

Bruemmer indique qu'il y a beaucoup de travail préalable à effectuer en vue de l'établissement du nouveau Centre : « On a établi un plan et des discussions sont en cours. Il y a beaucoup de discussions concernant les moyens de regrouper les instituts existants au sein de l'éventuel Institut national. Il y a également toutes les questions concernant les programmes de travail, le financement et les ressources humaines. Tous

ces points doivent être précisés. Je crois toutefois que les cadres supérieurs du gouvernement et ceux de l'industrie s'entendent sur le fait qu'on doit procéder à une fusion afin de tirer le meilleur parti des activités de recherche, en vue d'améliorer la position concurrentielle de l'industrie sur le marché mondial. »

Bruemmer ajoute que pendant la première année, on doit tabler sur le travail réalisé par le groupe de travail au cours des dernières années, afin d'améliorer les relations et de mettre sur pied un programme de recherche efficace.

« Dans un an, j'aimerais pouvoir m'entretenir avec Brian Emmett (le sous-ministre adjoint du

SCF, qui a joué un rôle de leadership dans le cadre du concept) et avec d'autres intervenants clés, afin de déterminer les progrès réalisés au cours de l'année et de décider si on doit poursuivre ou non le projet. Bien sûr, j'aimerais qu'on poursuive le projet, mais je veux que la décision soit basée sur le principe du mérite et sur la qualité du travail réalisé au cours de cette période, et non sur l'infrastructure ou la capacité. »

Bruemmer indique que les attentes sont élevées pour le moment, mais qu'elles ne sont pas très bien ciblées. « Quelqu'un m'a dit que les attentes entraînent la déception. Cette pensée me préoccupe un peu, parce qu'il y a

Suite page 4

GEORGE BRUEMMER A ASSUMÉ DE NOMBREUX RÔLES



George Bruemmer, le directeur exécutif du nouveau Centre de la fibre, qui relève du Service Canadien des forêts (SCF), doit subir les nombreuses taquineries de ses collègues.

« Les gens me demandent si je suis un forestier de l'industrie ou un forestier du gouvernement parce que j'ai changé de rôles à plusieurs occasions », indique-t-il. « Les employés du gouvernement disent qu'ils se méfient de moi en raison de mon expérience au sein de l'industrie, et les gens de l'industrie pensent que j'assume des fonctions au sein du gouvernement, donc ils se méfient également. En réalité, je considère que le fait d'avoir occupé des rôles au sein du gouvernement et au sein de l'industrie est plutôt utile dans le cadre de mes nouvelles fonctions. »

Bruemmer ajoute qu'il ne veut pas être étiqueté : « Aucune des deux réponses n'est valable, à mon avis. Mon intérêt est d'aider le secteur forestier et de prendre des mesures pour promouvoir non seulement l'industrie, mais aussi les communautés qui dépendent de la forêt pour subvenir à leurs besoins. Il s'agit peut-être de lieux communs, mais ce sont là mes responsabilités. »

Bruemmer a obtenu un diplôme de technicien forestier du Collège Algonquin en 1977 ainsi qu'un baccalauréat en sciences forestières de l'Université Lakehead en 1981. Il a travaillé au sein de l'industrie comme forestier de terrain, dans les régions de Thunder Bay et de Chapleau, et au sein du gouvernement pour le ministère des Ressources naturelles. Il a ensuite occupé différents postes supérieurs chez Tembec, puis a récemment travaillé comme cadre ministériel de la recherche et du développement en foresterie, fonction qui englobait celle de directeur général du Partenariat de recherche en foresterie, en Ontario.

Bruemmer joue un rôle actif au sein de différentes organisations de recherche et de développement en foresterie. Il est membre de l'Institut forestier du Canada et de l'Association professionnelle de forestiers de l'Ontario dont il a d'ailleurs occupé la fonction de cadre supérieur de 1985 à 1987.

À titre de directeur exécutif du Centre de la fibre, il travaille à l'administration centrale du SCF, à Ottawa, mais à titre de dirigeant d'une organisation « virtuelle », il gère des employés provenant de tout le Canada.



Centre de la fibre — suite de la page 3

beaucoup d'attentes actuellement en ce qui concerne les tâches que réalisera le Centre de la fibre et le moment auquel il les réalisera. On ne doit pas s'imaginer que le Centre représente la cavalerie fonçant à la rescousse de l'industrie parce que les résultats des recherches ne seront pas établis rapidement. Nous n'allons pas sauver l'industrie en l'espace d'un an, de deux ans, ni même de cinq ans. »

L'un des objectifs de la nouvelle initiative, affirme Bruemmer, sera d'examiner les produits offerts sur le marché et d'étudier le contexte des années antérieures afin de déterminer quelles sont les qualités du bois canadien qui nous permettraient d'améliorer la valeur des produits existants, des produits nouveaux et des produits en aval.

« Cette approche qui consiste à relier la chaîne de valeur à l'ensemble des activités et d'en tirer vraiment le meilleur parti en matière de foresterie n'a jamais été adoptée auparavant », indique Bruemmer. « Dans le cadre de cette approche, on doit également constater l'avantage concurrentiel des fibres du bois canadien et reconnaître que cet avantage s'estompe en raison de facteurs comme la nouvelle technologie. Toutefois, des possibilités très intéressantes s'offrent à nous, grâce à notre structure sociale, c'est-à-dire un gouvernement très stable, beaucoup de forêts publiques, des travailleurs hautement qualifiés et l'infrastructure mise en place pour percer efficacement le marché. La Russie compte sur d'immenses ressources naturelles, comparables aux nôtres sur le plan de la qualité et supérieures en terme de volume, mais elle



Brian Emmett, Mary Mes-Hartree, George Bruemmer et Geoff Munro au lancement du Centre de la fibre.

ne parvient pas à gérer ses ressources de façon durable et à percer efficacement le marché. »

Bruemmer indique que la nouvelle initiative a une portée nationale, mais qu'elle se fonde en grande partie sur l'appui régional. « L'écologie est différente à l'ouest et à l'est du pays et les relations sont différentes entre les gouvernements provinciaux et les intervenants de l'industrie. Ce serait donc une erreur de dire

que l'initiative sera uniforme dans l'ensemble du pays. »

Bruemmer ajoute que la nouvelle initiative est de risque faible, puisqu'elle est virtuelle : « Si ça ne fonctionne pas, nous mettrons fin au projet; mais si l'initiative fonctionne et, à l'heure actuelle, il paraît que tout le monde souhaite qu'elle fonctionne, nous aurons réalisé tous ensemble des progrès importants. » ■

L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS DU CANADA « À L'HEURE DES DÉCISIONS »

« Le nouveau Centre de la fibre du Service canadien des forêts est un élément-clé qui contribuera à empêcher que la situation de l'industrie des pâtes et papiers se dégrade », indique Don Roberts, directeur général des Marchés mondiaux à la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC).

Le Centre de la fibre, un organisme virtuel qui table sur l'expertise des travailleurs scientifiques du SCF en matière de recherche et de développement dans tout le Canada, a été lancé le 3 avril. Il s'agira tôt ou tard de la quatrième composante d'un centre de recherche national sur les produits de la forêt.

« Les gens doivent comprendre que l'industrie des pâtes et papiers en est à l'heure des décisions », indique Roberts. « Le Canada peut compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et sur un contexte politique et économique stable. Cette situation est propice aux investissements à long terme, mais nous devons reconnaître que le modèle actuel est périmé, du moins en ce qui concerne l'industrie des pâtes et papiers. Nous ne devons pas

seulement chercher à utiliser le même modèle à coût moindre parce que ce serait très difficile. Nous devons plutôt trouver une démarche différente ».

La difficulté, toutefois, est de déterminer s'il est possible de mobiliser les ressources publiques et privées afin de « sortir des sentiers battus » et de financer des approches novatrices à l'égard du problème.

« À mon avis, la seule solution est de se concentrer davantage sur la recherche et le développement », indique Roberts. « Le nouveau Centre de la fibre constitue une



Don Roberts
Directeur général
Marchés mondiaux CIBC

occasion. Il est essentiel, toutefois, qu'il ne soit pas uniquement financé par le gouvernement fédéral, mais aussi par l'industrie et les gouvernements provinciaux. En fin de compte, ce sont les intervenants de l'industrie et les gouvernements provinciaux qui auront le plus à perdre s'ils n'appuient pas ce type d'initiative ». Voir l'histoire complète sur le nouveau Centre de la fibre au pages 2 et 3.

Il ajoute qu'afin d'assurer la réussite du nouveau Centre de la fibre, on doit trouver des mesures de

financement soutenues qui soient stables et transparentes. « L'idée de consacrer à cette initiative un montant X par mètre cube de bois sur pied semble judicieuse sur les plans financier et stratégique, parce que cette mesure permet



d'atténuer le problème relatif aux bénéficiaires sans contrepartie – soit le fait d'espérer que d'autres assureront le financement de l'initiative – et de maximiser la transparence ».

Don Roberts estime qu'il s'agit d'une approche de financement équitable parce qu'elle est axée sur la proportion de coupe de chacune des provinces. « Il s'agit d'un message très fort qu'on doit communiquer, parce que je crois qu'à court terme, on devra compter principalement sur le financement du gouvernement fédéral. Les intervenants de l'industrie ne peuvent pas apporter une contribution financière importante. Ils peuvent apporter un soutien, mais on ne s'attend pas à une contribution soutenue. C'est aux provinces de faire la preuve du genre de viabilité qui sera nécessaire pour s'assurer que le Centre de la fibre soit performant ».

Nous ne devons pas seulement chercher à utiliser le même modèle à coût moindre parce que ce serait très difficile. Nous devons plutôt trouver une démarche différente ».

Les problèmes actuels auxquels l'industrie canadienne des pâtes et papiers est confrontée, d'après Roberts, découlent du fait que le secteur n'ait pas pu profiter pleinement de la reprise du dernier cycle économique, contrairement à d'autres secteurs des matières de base comme les métaux, les produits chimiques et l'acier.

« De façon générale, deux facteurs expliquent cette situation : la baisse structurelle de la demande et le rôle différent que la Chine a adopté », indique-t-il. « La meilleure preuve empirique illustrant la baisse structurelle de la demande dans le secteur des papiers est que pour l'année 2005, en Amérique du Nord, la demande en papier journal a chuté de 5,5 %, la demande en papier sans bois non couché a chuté de 3,8 % et la demande en papier non couché

de pâte mécanique a diminué de 3,1 %. On a constaté une faible hausse de 2,3 % de la demande en papier non couché de pâte mécanique. Dans l'évaluation de ces données, on doit également tenir compte du fait que l'économie des États-Unis au cours de l'année concernée a progressé d'environ 3,5 %, tandis que la demande a tout de même chuté dans le secteur des papiers ».

D'après Roberts, cette situation s'explique en partie par le fait qu'on a utilisé d'autres technologies. « Certains clients utilisent le site monster.com pour publier leurs offres d'emploi plutôt que de recourir à la publication plus traditionnelle d'annonces dans les journaux locaux. D'autres ont remplacé les lettres par les courriels. On doit tenir compte d'un vaste éventail de facteurs technologiques ».

Selon Roberts, la Chine a une grande incidence sur la fluctuation des marchés parce qu'elle renforce encore de façon énergique sa capacité en matière d'emballage et de production de papier. « Si on regarde le contexte des dernières années, on constate que la Chine est responsable dans une mesure de 55 % à 60 % de l'accroissement mondial de la capacité de production du papier et du carton. Dans certains secteurs, comme ceux du carton pour boîtes et du papier couché de pâte mécanique, la Chine est déjà un pays exportateur net. Comme la capacité locale a augmenté de 23 % cette année et qu'elle augmentera de 17 % l'année prochaine, la Chine pourrait même devenir, si la demande chinoise stagne, un pays exportateur net de papier à journal ».

Roberts indique que les acquisitions importantes de la Chine ont entraîné une hausse des prix de la plupart des matières de base, en raison de la pénurie de produits de base à l'échelle mondiale, mais que cette situation n'englobe pas les fibres du bois. Il y a une offre importante sur les marchés étrangers, de la part de concurrents comme, par exemple, le Brésil et la Russie.

Roberts prévoit que l'augmentation de l'offre des marchés étrangers entraînera également

une réduction des prix du bois d'œuvre et du panneau au cours des prochaines années. « Toutefois, étant donné les bilans positifs et le contexte fort du secteur forestier, nous croyons qu'il y a peu de risques de perte, du moins en ce qui concerne le cours des actions », indique Roberts. « C'est un contraste important avec le secteur des pâtes et papiers pour lequel les bilans sont beaucoup moins positifs ».

Étrangement, on prévoit que les prix des pâtes et papiers augmenteront au cours des prochaines années, mais cette hausse découlera principalement d'un facteur imprévu, à savoir la fermeture des installations à prix de revient élevé, qui engendrera une baisse de l'offre. « Les fermetures qui sont déjà survenues ont eu des répercussions significatives sur le marché mondial », indique Roberts. « Nous croyons que la fermeture de ces installations ne se poursuivra pas seulement en Amérique du Nord, mais aussi de plus en plus en Europe. Le déplacement du secteur des pâtes et papiers de l'hémisphère Nord vers l'hémisphère Sud représente seulement une partie de la tendance à long terme ».

C'est pour ces raisons que l'industrie canadienne des pâtes et papiers doit comprendre que, si elle continue d'adopter la même démarche, elle obtiendra les mêmes résultats. Les initiatives novatrices, comme la mise en place du Centre de la fibre, sont essentielles pour assurer la survie du secteur.

« Nous ne cherchons pas à trouver une solution à court terme », indique Roberts. « Si c'était si facile, nous l'aurions déjà fait ». ■



« SI LE CANADA NE PEUT PAS RÉUSSIR, QUI LE PEUT? », DEM



Photo: CBI

Entrevue avec Cathy Wilkinson Directrice de l'Initiative boréale canadienne

Le cadre de conservation de la forêt boréale canadienne a été mis en place en décembre 2003. A-t-on réalisé des progrès en vue d'atteindre son objectif?

Il ne fait aucun doute qu'un certain dynamisme s'installe. Nous avons accueilli de nouveaux signataires et certains nouveaux membres se sont joints au Conseil principal de la forêt boréale. Nous avons conclu un certain nombre de protocoles d'entente avec les Premières nations, la Société canadienne pour la conservation de la nature et la Compagnie sur les fonds éthiques. Nous avons également commencé à améliorer notre visibilité auprès des gouvernements.

Vous avez affirmé qu'il était essentiel d'obtenir l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux. Avez-vous obtenu cet appui?

En janvier, nous avons conclu une entente avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'appuyer l'identification des aires protégées clés au Labrador. Nous croyons avoir franchi une étape importante. Nous collaborons également avec des instances gouvernementales comme le Manitoba afin d'appuyer la planification adéquate de l'utilisation des terres dans certaines zones critiques. Parallèlement, nous voulons réaliser des progrès plus rapidement, car nous reconnaissons qu'il faut respecter un certain délai, afin de faire la planification avant que le développement industriel ne se mette en marche.

Comment vos initiatives ont-elles été reçues par les différents ordres de gouvernement?

Les gouvernements reconnaissent de plus en plus que la forêt boréale offre une occasion unique de planifier de façon proactive un développement qui veille à la subsistance des communautés et qui est positif sur le plan économique, mais qui également propose aussi des solutions de conservation pour nos aires protégées. Je crois que les gouvernements reconnaissent également que l'approche que nous avons adoptée en regroupant différents secteurs – l'industrie, les Premières nations, les groupes de conservation – et en mettant l'accent sur les solutions est un moyen très efficace de réaliser des progrès. Les gouvernements peuvent prendre une mesure clé en assurant la planification à l'avance et en investissant dans la planification. De cette façon, les

Premières nations participeront au débat et les renseignements scientifiques seront disponibles, de sorte que nous puissions prendre les décisions avant que les situations conflictuelles surviennent.

Les responsables de la foresterie des États-Unis ont exprimé leur admiration pour la façon dont, les différents intervenants au Canada peuvent résoudre leurs désaccords sans avoir recours à un contentieux. Quels sont vos commentaires à ce sujet?

Je suis vraiment fascinée par les différences qui existent entre le Canada et les États-Unis à une échelle très large. L'une de ces différences réelles entre nos deux pays, comme quelqu'un l'a déjà indiqué, est que le Canada est un pays qui s'est formé par l'évolution, et non par la révolution. Par conséquent, nous sommes plus enclins à mettre l'accent sur les consensus. Les Canadiens cherchent à obtenir un consensus lorsqu'ils peuvent le faire. Cela ne signifie pas qu'il n'y a jamais de conflits. En ce qui concerne la dynamique de notre initiative, nous avons constaté que les conflits surgissent dans les situations où nous n'avons pas eu l'occasion d'être proactifs.

Êtes-vous agréablement surprise ou même stupéfaite de la collaboration que vous obtenez de l'industrie?

C'est vraiment une situation fascinante pour ceux d'entre nous qui ont observé l'évolution de ces enjeux au cours des 10 ou 15 dernières années. Il y a eu un changement de cap au sein du secteur forestier, du moins, en ce qui concerne les dirigeants, qui ont compris ce

ANDE LE PORTE-PAROLE ENVIRONNEMENTAL

qui peut arriver si on ne parvient pas à obtenir un consensus et que des conflits surgissent. Je ne peux pas parler pour eux, mais je crois que Domtar, Tembec et Al-Pac tentent de reprendre le dessus. Ils veulent s'assurer qu'ils comprennent les problèmes sociaux relatifs aux permis qu'ils tentent de résoudre avec différents intervenants.

Serait-il juste d'affirmer que cette situation leur donne également l'occasion de présenter leur point de vue et qu'elle a permis aux autres intervenants de comprendre leur expérience antérieure?

Tout à fait. Lorsque nous avons réuni ce groupe inhabituel d'intervenants, nous ne savions pas s'ils allaient continuer à travailler en groupe ou s'ils allaient tous signer le cadre de conservation, puis continuer de travailler seuls, à leur façon. Nous avons constaté un intérêt réel pour le travail en groupe. Toutefois, tous les intervenants ont dû s'adapter sur le plan de la culture. Chacun a dû déterminer l'approche à adopter face aux problèmes, comprendre l'expérience antérieure des autres intervenants et tenter de déterminer les moyens qui nous permettent d'aller de l'avant.

Diriez-vous que l'approche que votre groupe a adoptée a pour avantage l'amélioration de la réputation du Canada sur la scène internationale?

Nous espérons sans aucun doute que notre approche contribuera à améliorer notre part du marché et à obtenir une certaine reconnaissance à l'échelle internationale. Toutefois, il est important que cette reconnaissance se fonde

sur les résultats obtenus sur le terrain et non pas seulement du fait que les intervenants entretiennent de bons rapports.

Lorsque le cadre a été lancé, certains ont critiqué le fait qu'une trop grande partie de la forêt boréale (50 %) était regroupée en grandes zones protégées interreliées.

Certains croient que le projet est trop ambitieux et d'autres croient qu'il ne l'est pas assez. Il s'agit en fait d'un immense écosystème qui représente 58 % de notre pays. L'ensemble de la région est intacte et nous avons en réalité l'occasion de travailler différemment et de mettre l'accent, non pas sur le niveau de protection minimal qui est possible ou nécessaire, mais sur le niveau de protection qui serait dès lors adapté pour protéger la santé écologique de la région afin qu'elle continue d'offrir le type de services naturels sur lesquels on peut tous compter.

Les services naturels, mais aussi le moyen de subsistance des gens qui y habitent et qui dépendent des ressources?

Bien entendu. Une partie importante de nos activités se rattache aux collectivités des Premières nations. Il s'agit de reconnaître que la durabilité est très importante pour ces collectivités. Nous n'agissons pas contre le développement. Toutefois, nous reconnaissons également que le contexte peut être différent selon les endroits. Ce qui convient au Labrador ne convient pas nécessairement à la Colombie-Britannique. Exécuter correctement la planification et maintenir cet équilibre d'après les valeurs sociales, économiques, culturelles et écologiques est le point clé.

Les médias ont indiqué qu'à votre avis, il est plus économique de prendre des mesures dès maintenant que d'essayer de réparer les dégâts par la suite.

Lorsqu'on examine le coût de la restauration, c'est-à-dire lorsqu'on tente de rétablir les écosystèmes une fois qu'ils ont été détruits, on constate que ce coût est beaucoup plus élevé que les fonds qu'on doit dépenser dès le début pour planifier correctement les activités. On peut comparer cette situation à celle de la retraite. Il est beaucoup plus économique et efficace de commencer à économiser tôt et d'investir dans l'avenir au lieu d'attendre d'avoir atteint la quarantaine ou la cinquantaine. C'est à tout le moins ce que ma mère m'a toujours dit.

Le mot de la fin?

Les occasions importantes entraînent des responsabilités importantes. Lorsqu'on a la chance de compter sur une démocratie et une économie plutôt stables et sur d'immenses ressources naturelles, il incombe à tout le monde de s'assurer que nous prenons les mesures les plus efficaces sans tenir compte des mesures que prennent les autres nations. La forêt boréale nous donne une occasion unique de faire les choses différemment. Si le Canada ne peut pas réussir, qui le peut? ■

L'INITIATIVE BORÉALE CANADIENNE (IBC)

Cette organisation non gouvernementale, située à Ottawa, a été créée en janvier 2003. Elle a pour mandat de collaborer avec un vaste éventail d'organisations de conservation, les Premières nations, l'industrie et d'autres intervenants concernés afin de regrouper les activités liées à la science, aux politiques et à la conservation dans la forêt boréale canadienne.

Le 1er décembre 2003, le Conseil principal de la forêt boréale de l'IBC a présenté un cadre de conservation de la forêt boréale. Son objectif est de conserver les valeurs culturelles, naturelles et rentables de l'ensemble de la région boréale canadienne. Le cadre se fonde sur l'utilisation des principes de la biologie de conservation en vue de protéger au moins la moitié de la région, grâce à un réseau d'aires protégées interreliées

de grande taille et de soutenir des communautés durables, des pratiques de gestion des ressources reconnues mondialement et axées sur les écosystèmes et des pratiques d'avant-garde en matière de gérance du paysage restant.

Les membres du Conseil principal et les signataires originaux du cadre de conservation sont les suivants :

- Alberta-Pacific Forest Industries
- Société pour la nature et les parcs du Canada
- Premières nations Deh Cho
- Domtar Inc.
- Canards Illimités Canada
- Forest Ethics
- Nation Innu
- Poplar River First Nation
- Suncor Energy Inc.
- Tembec Inc.
- Fonds mondial pour la nature (Canada)



LE NOUVEAU CENTRE DE LA FIBRE DOIT METTRE L'ACCENT SUR LE CARACTÈRE

Entrevue avec Michael J. Bradley Directeur de la technologie, Canfor – Division du marketing des pâtes et papiers

À votre avis, le Canada est-il est un chef de file dans le secteur de la foresterie?

Mon expérience se fonde principalement sur la production de la pâte de bois. Nous exportons les produits à l'échelle mondiale et pouvons soutenir la concurrence mondiale. En ce qui concerne la recherche et le développement, le Canada n'est plus le chef de file depuis un certain temps.

Pouvez-vous en établir précisément la raison?

Nous avons pu compter sur de bons instituts, mais ils ont mis l'accent sur des objectifs à court terme. Les spécialistes du domaine scientifique au sein des instituts sont bien au courant de cette situation, mais ils ont tenu compte des besoins de leurs membres, c'est-à-dire les entreprises qui ont connu des déboires financiers.



Photo: Canfor

Michael J. Bradley
Directeur de la technologie
Canfor

En raison de la nature cyclique de l'industrie, nous avons connu des périodes de faible rendement et les contributions pour des instituts ont été réduites. Parallèlement, nous avons voulu réaliser des progrès à court terme : comment pouvons-nous réaliser des économies lors des activités de blanchiment de la pâte? Comment pouvons-nous accroître la production de 1 %? Ces initiatives sont louables. Toutefois, il s'agit d'activités de recherche qui

nous aident à survivre, mais qui ne nous aident pas à soutenir la concurrence internationale.

Quels en sont les résultats?

En matière de recherche et de développement, nous avons du retard par rapport à la concurrence européenne. Quant à nos concurrents américains, ils vivent une situation

problématique similaire à la nôtre et se concentrent sur les objectifs à court terme. La plupart de leurs instituts ne sont qu'une duplication de leur ancienne version.

Toutefois, en ce qui concerne, par exemple, l'entreprise suédoise STFI-Packforsk, on peut mettre en évidence que certaines initiatives ont pour but de repousser les limites. En Finlande, dans le cadre du projet Wood Wisdom, des recherches englobant un grand nombre de disciplines ont été menées afin de déterminer comment tirer le meilleur parti des produits du bois. Il s'agissait d'une technologie plutôt nouvelle et novatrice. On n'a pas mis en place de programme similaire au Canada. Nous avons laissé passer l'occasion.

Est-il possible de rattraper le retard?

Nous avons l'expertise nécessaire et nous pouvons surtout compter sur des instituts de renommée internationale. Nous avons également les ressources et les équipements pilotes nécessaires. Nous devons maintenant faire un pas dans la bonne direction. Je crois que le nouveau Centre de la fibre (une initiative virtuelle de recherche et de développement qui se fonde sur l'expertise scientifique du SCF – voir l'article à ce sujet dans la présente publication) permettra de favoriser les consultations portant sur les activités de recherche qui sont menées et améliorera probablement le financement. Au bout du compte, il s'agit de faire de notre mieux avec nos moyens.

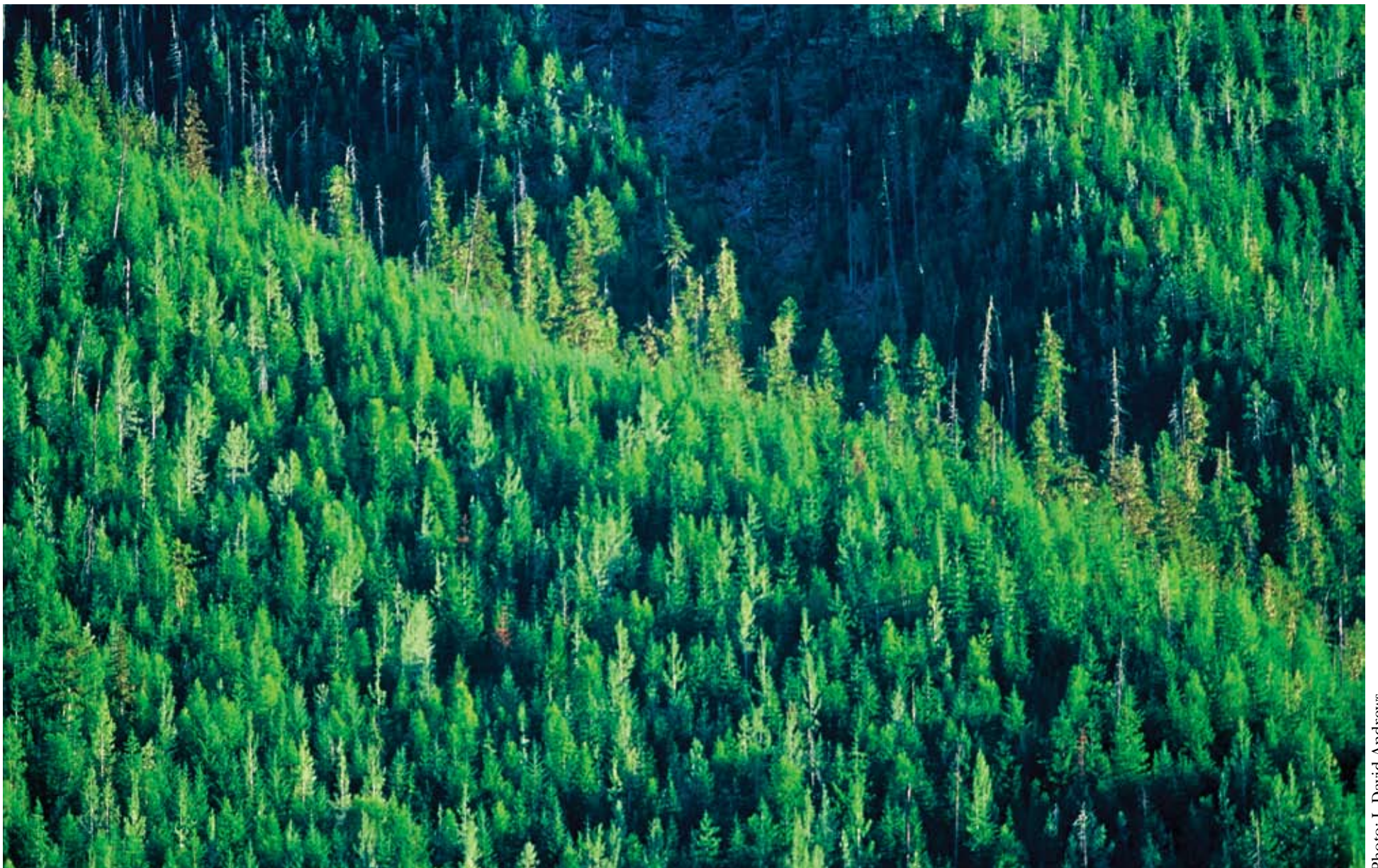


Photo: J. David Andrews

UNIQUE DU BOIS CANADIEN

Sur quel point cette nouvelle initiative doit-elle mettre l'accent?

Nous avons des ressources uniques, mais peu de gens le reconnaissent et sont prêts à en tirer profit. La forêt naturelle représente une grande partie de nos ressources forestières. Elle s'est développée très lentement en raison du climat plus rude que ce que nous connaissons aujourd'hui. Actuellement, en Colombie-Britannique, le climat est beaucoup plus chaud, mais ce facteur n'est pas important dans le présent contexte. Le climat permet la prolifération du dendroctone du pin ponderosa, mais n'a pas d'incidence sur les propriétés du bois, dont il est question. Les arbres ont 150 ans, c'est donc le climat d'il y a 150 ans qui est important.

L'angle des microfibrilles (les microfibrilles sont les composantes structurales de chaque fibre) est un des exemples du caractère unique du bois canadien. Étant donné que les arbres se sont développés lentement, l'angle des microfibrilles dans une épinette noire ou une épinette blanche du Canada est beaucoup moins prononcé que, par exemple, dans un pin jaune ou une épinette scandinave. Sans entrer dans les détails techniques, cela signifie que l'angle des microfibrilles de nos espèces est unique, en raison principalement de la faible vitesse de croissance. Cette situation donne à notre pâte de bois des propriétés inhérentes que nous devons davantage exploiter. Parmi les autres propriétés uniques, il y a la longueur et l'épaisseur de paroi des fibres. Ces propriétés sont très différentes de celles qu'on retrouve dans les fibres concurrentes et inhérentes à nos ressources. C'est un don de dame nature – nous devons en tirer le meilleur parti et ne pas le gaspiller!

Et vous croyez que trop peu de gens sont au courant de cette situation?

Voici un exemple. Le Comité canadien de l'inventaire forestier (CCIF) cherchait à participer à certaines activités. L'une des propositions à cet égard était de définir les avantages des ressources canadiennes. Il s'agissait de déterminer si cet avantage était réel et de déterminer à quel point le bois canadien jouit d'un caractère unique. Par la suite, on serait en mesure d'en tirer parti : communiquer les résultats, mener des recherches, etc. Cette proposition n'a pas obtenu l'appui nécessaire, car trop peu de membres du Comité croyaient qu'il s'agissait d'une proposition intéressante et, par la suite, le concept n'a pas été retenu.

Est-il possible de ranimer ce projet?

Je ne sais pas, mais je suggérerais sans aucun doute qu'on l'examine de nouveau et qu'on le mette en œuvre, s'il est possible de le faire. Le CCIF se concentre actuellement davantage sur les technologies de transformation, parce que c'est ce qui sonne le mieux et ce qui attire les gens aujourd'hui. Dans tout projet lié aux technologies de transformation, on peut certainement dire : si nous devons transformer les produits, comment

pouvons-nous utiliser des ressources qui sont uniques au Canada et en faire quelque chose qui est unique afin d'en tirer un meilleur parti? Certains pensent même que cette proposition serait aussi vraiment éco-efficente.

Croyez-vous que la concurrence adopterait cette proposition?

Les chercheurs scandinaves ont examiné les différents mélanges de fibres qui se trouvent dans leurs usines de pâte à papier. Leurs arbres sont plus jeunes parce qu'il s'agit principalement de forêts aménagées. Par conséquent, les propriétés des fibres varient beaucoup. Cette situation nuisait à la production de la fibre dans les machines à papier. Les chercheurs ont donc créé une technique très simple de tri. Certaines usines ont adopté cette technique et l'ont utilisée pour améliorer leurs produits.

Ils ont donc tenu compte d'une propriété inhérente, dans le cas présent, la variabilité de leurs matières premières. Ils l'ont étudiée, ils ont créé une nouvelle technique et ils ont amélioré les produits. Je crois que nous pouvons examiner l'angle des microfibrilles du bois canadien et utiliser cette propriété distincte, assurer le tri et traiter la fibre d'une façon particulière.

Trop de gens au sein de l'industrie canadienne, non seulement les chercheurs, mais aussi le secteur commercial, pensent que nous ne produisons qu'un produit de base. Par conséquent, nos activités de marketing ne sont pas suffisamment axées sur les propriétés différentes de nos ressources.

Les Scandinaves ont-ils pu accroître leur part du marché en faisant la promotion de leur nouvelle technique?

Ils l'ont mise en valeur en indiquant qu'elle permettait de produire une meilleure pâte pour renforcer d'autres mélanges. Aujourd'hui, sur de nombreux marchés, la fibre canadienne peut être comparée à Coca-Cola. Nos concurrents scandinaves et du centre de l'Europe ont probablement l'impression d'agir comme étant seulement Pepsi-Cola. Les objectifs

de Pepsi sont plutôt simples : il s'agit de déloger Coke, le chef de file de l'industrie. Il est beaucoup plus difficile pour Coca-Cola de conserver sa suprématie. Si les responsables de Coke croient que leur produit est un cola parmi tant d'autres, l'entreprise pourrait être délogée. Malheureusement, je crois que cet exemple reflète la situation du Canada en tant qu'industrie des fibres de papier.

Avez-vous l'impression de prêcher dans le désert?

Certaines personnes sont d'accord avec moi. Par exemple, Paprican a mis en œuvre quelques initiatives grâce auxquelles des membres étudient les propriétés uniques de la fibre canadienne. L'industrie commence à examiner cette question et il vaut mieux tard que jamais. Des universités dans tout le pays apportent également leur contribution. On trouve également le SCF, qui met de l'avant d'énormes budgets de recherche.

Qu'avons-nous en fait réalisé dans tout ça? Croyez-vous que l'idée sera mise en œuvre?

Le fait que certaines personnes en parlent prouve que l'idée pourrait être adoptée. Toutefois, on devra compter sur l'engagement dévoué de quelques responsables qui pourront obtenir l'appui d'un grand nombre de personnes, et cela, non seulement dans le secteur des pâtes, mais aussi dans toute la filière de production.

Il est possible, au bout du compte, que je me sois complètement trompé, qu'ainsi tous ces avantages ne permettent pas de distinguer la fibre canadienne des autres fibres que l'on trouve sur le marché. J'en serais très déçu, car j'ai consacré une grande partie de ma vie à prêcher cette idée. Toutefois, si nous n'essayons même pas d'examiner et de promouvoir le caractère unique des fibres canadiennes, ce serait très dommage.

Comment peut-on participer à ce projet?

On peut consulter notre site Web technique à l'adresse www.temap.com, ou communiquer directement avec moi par courriel, à l'adresse michael.bradley@canfor.com. ■



Photo: Paprican



PROGRAMME PRODUITS DU BOIS CANADIEN

On prévoit que le marché chinois sera lucratif à long terme



Photo: Canada Wood

L'accroissement de la demande pour des installations de style occidental, qui découle en partie de la hausse des revenus disponibles pour les travailleurs de la classe moyenne, pourrait être profitable au marché des produits du bois canadien en Chine.

Bob Jones, le directeur intérimaire de la Division de l'industrie et du commerce du Service canadien des forêts, qui relève de Ressources naturelles Canada, indique toutefois que la Chine ne deviendra pas du jour au lendemain un marché important pour les produits du bois canadien.

« Il s'agit d'une proposition à long terme », affirme M. Jones. « Cela peut prendre 20 ans, mais nous avons bon espoir que la Chine sera finalement l'un des marchés que nous exploiterons afin que nos ventes ne se fient plus uniquement au marché américain. Le marché américain sera toujours notre client le plus important, mais nous ne voulons pas mettre tous nos œufs dans le même panier ».

Bob Jones indique que le programme Produits du bois canadien, lancé à titre de projet quinquennal en 2002, est conçu non seulement pour diversifier les activités et s'éloigner du marché américain, mais aussi pour créer des occasions qui permettront aux produits du bois canadien de s'implanter dans les marchés étrangers émergents.

« Le programme Produits du bois canadien a également pour but de maintenir les activités dans les marchés existants comme le Japon et de stimuler la demande du marché européen, qui a connu une baisse considérable dans les années 90 en raison de la mise en place de barrières commerciales non tarifaires et de la venue de nouveaux concurrents », indique M. Jones.

Le gouvernement fédéral a alloué 7 millions de dollars pour les quatre premières années de l'initiative sur les produits du bois canadien en Chine. Les fonds seront accordés à des associations de l'industrie, ce qui équivaut à la contribution fédérale correspondant aux fonds

cumulés provenant du gouvernement provincial et de l'industrie.

« Notre but est de nous assurer que le cadre de réglementation nécessaire concernant les codes de la construction, les règlements relatifs aux incendies et les autres normes touchant l'utilisation du bois dans les charpentes des habitations unifamiliales et multifamiliales soit mis en place en Chine et que les techniques de construction des habitations de style canadien soient bien placées pour percer le marché chinois », affirme M. Jones.

Afin d'atteindre ce but, on a adopté une approche à multiples facettes en ce qui a trait à l'ouverture du marché chinois aux produits du bois canadien. « La première mesure que nous avons prise a été d'établir une présence en ouvrant deux bureaux. L'un, d'abord à Shanghai, puis l'autre à Beijing, dans le but de tisser des liens au sein du gouvernement et de l'industrie de la construction », indique M. Jones.

Grâce aux liens que le Canada a pu établir au sein du gouvernement chinois, on a pu s'assurer, par le biais du programme, que le bois soit reconnu comme un matériau de construction dans la dernière version du code chinois de la construction. « Cette situation créera des débouchés importants pour les fabricants canadiens de produits du bois », indique M. Jones, qui ajoute qu'en Chine, la plupart des habitations sont faites de béton ou d'acier.

Les responsables du programme appuient également les activités générales de promotion visant à présenter les différentes essences de bois canadien et leurs propriétés aux constructeurs de bâtiments, aux consommateurs et aux représentants du gouvernement. Ces responsables y sont parvenus en participant à

des salons professionnels, en distribuant des brochures et autres documentations et en présentant des colloques techniques.

L'un des points centraux du programme est de réfuter les idées fausses à l'égard du bois en montrant que son utilisation comme matériau peut résoudre certains problèmes classiques. « Sur le marché chinois, on craint que le bois soit responsable des incendies. Nous prenons donc toutes les mesures afin de réfuter cette idée en montrant qu'on peut construire des habitations en bois sécuritaires dans un milieu adéquat », affirme M. Jones. « Par ailleurs, de nombreuses habitations chinoises sont munies d'une toiture-terrasse donnant lieu à des problèmes de fuite. Nous croyons qu'un système de ferme en bois peut résoudre ces problèmes. »

Le transfert de technologie par le biais d'un programme de formation des formateurs aide les constructeurs locaux à mieux connaître les techniques de construction adaptées à l'utilisation du bois, puis à transférer leur expertise à d'autres constructeurs. Les responsables du programme Produits du bois canadien ont établi et ont offert des programmes, des cours et des colloques de formation et de transfert de technologie portant sur l'utilisation du bois. Ces activités ciblaient particulièrement les promoteurs, les constructeurs, les charpentiers, les concepteurs, les architectes et les ingénieurs.

Les responsables du programme Produits du bois canadien participent également à des projets pilotes visant à présenter aux constructeurs, aux consommateurs et aux représentants du gouvernement les avantages du bois en tant que matériau de construction. Les activités de ces projets permettent également de présenter un certain nombre d'essences de bois canadien et leur utilisation dans diverses applications aménagées telles que les systèmes de couverture et les habitations multifamiliales.

« Les exportations vers la Chine ont presque doublé, passant de 59 millions de dollars en 2002 à un peu plus de 110 millions de dollars à la fin du dernier exercice », indique Bob Jones. « Le programme Produits du bois canadien n'est pas entièrement responsable de cette hausse, mais nous savons que notre présence y a contribué. »

Bob Jones ajoute que la Corée représente un autre marché émergent et que la tâche pourrait y être plus facile parce que les constructeurs coréens utilisent déjà le bois comme matériau de construction. Le programme Produits du bois canadien a pu compter sur un représentant à temps partiel à Séoul et y ouvrira un bureau au cours du présent exercice.

« Notre objectif est de créer en Chine et en Corée une culture du bois qui nous donnera l'occasion d'augmenter de façon importante les exportations de bois canadien vers ces marchés », indique M. Jones. « Nous devons promouvoir l'idée selon laquelle le Canada est un fournisseur de qualité en ce qui concerne les produits du bois et montrer que le système canadien de charpente en bois est durable et qu'il permet de construire des habitations confortables ». ■

